



INNOVER, FORMER, RECRUTER

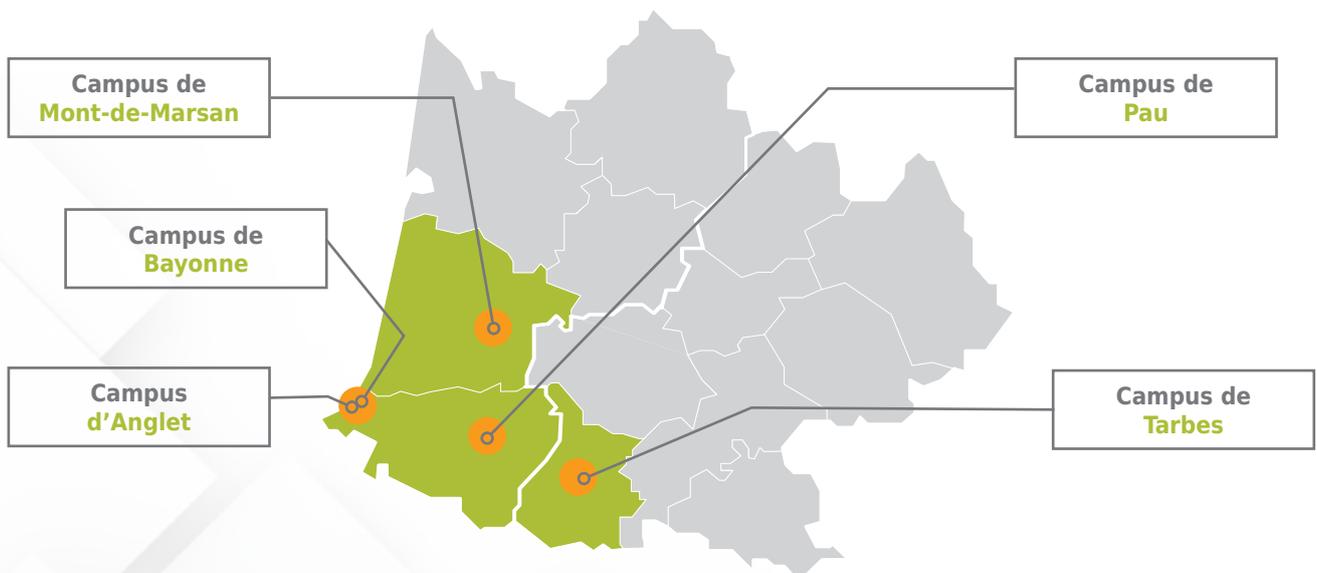
LES CLÉS
D'UN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ



3 BONNES RAISONS DE COLLABORER AVEC L'UNIVERSITÉ



L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) s'inscrit dans un **continuum entre formation, recherche et innovation**. Ses cinq campus hébergent **plus de 500 chercheurs et près de 11 500 étudiants**, de niveau DUT, licence, master et doctorat.



↳ NOS DOMAINES D'EXPERTISE

SCIENCES ET TECHNIQUES

- Génie pétrolier, géosciences
- Chimie, environnement
- Matériaux
- Procédés, génie thermique et énergie
- Mathématiques, statistiques, calcul haute performance
- Modélisations, simulations
- Biologie, écologie
- Génie électrique
- Informatique

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Droit public, droit privé, droit international, droit européen
- Gestion, management
- Economie
- Aménagement, territoire
- Histoire, patrimoine
- Arts (théorie), littératures, langues
- Archéologie
- Sanitaire et social

Par ses compétences innovation, recherche et formation une des missions de l'Université est de contribuer au développement économique et à la compétitivité du territoire.

Si l'UPPA a une politique volontariste de partenariats à l'échelle internationale, elle porte une attention particulière au développement de son territoire et prend une part active au processus d'innovation des entreprises. Sa vocation est de créer des synergies avec son proche milieu socio-économique et de développer de nouvelles coopérations au travers de la valorisation de sa recherche et de ses programmes de formation professionnelle.

Ainsi pour répondre à cette politique de partenariat, l'UPPA met à disposition des entreprises, collectivités et associations un portail d'entrée, de conseil, d'appui et de service de proximité.

3 BONNES RAISONS DE COLLABORER AVEC L'UNIVERSITÉ

1	<p>INNOVEZ EN VOUS APPUYANT SUR NOTRE POTENTIEL RECHERCHE</p> <p>Ensemble nous construisons un partenariat adapté à vos besoins. Vous bénéficiez du savoir-faire de nos chercheurs et des équipements de pointe de nos laboratoires pour votre développement.</p>	PAGES 4 à 7
2	<p>FORMEZ VOS COLLABORATEURS VIA NOS FORMATIONS</p> <p>Avec vous, nous pouvons construire des formations sur mesure qui répondent aux besoins d'acquisition de nouvelles compétences de vos collaborateurs. Nous proposons également l'ensemble de notre programme de formations diplômantes via le dispositif de la formation continue. Ces parcours sont élaborés dans le cadre de vos plans de formation et des dispositifs d'accès à la formation professionnelle.</p>	PAGES 8 et 9
3	<p>RECRUTEZ VOS FUTURS COLLABORATEURS PAR LES DISPOSITIFS ÉTUDIANTS</p> <p>Vous avez des missions à réaliser ou développer de nouveaux projets? Vous pouvez bénéficier des compétences et de l'aide de nos étudiants au travers des stages, de projet tuteurés ou contrat alternance, sous couvert d'un encadrement de la part des enseignants. Ces expériences peuvent constituer pour vous un pré recrutement de vos collaborateurs.</p>	PAGES 10 et 11
<p>↳ SUR LE TERRAIN DES PARTENARIATS RÉUSSIS</p>		PAGES 12 à 15

VOTRE CONTACT

Direction de la Recherche et de la Valorisation
Barbara Houzelot
Chargée des relations entreprises

05 59 57 41 87
drv-partenaires@univ-pau.fr
www.univ-pau.fr/live/orientation/entreprise
www.univ-pau.fr/live/orientation/collectivite-publique



INNOVEZ EN VOUS APPUYANT SUR NOTRE POTENTIEL RECHERCHE

LA RECHERCHE EN CHIFFRES À L'UPPA

- **24 unités de recherche** dont 10 associées à des organismes de recherche CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou INRA (Institut national de la recherche agronomique)
- **4 fédérations de recherche** dont une avec le CNRS
- Des équipes projet avec l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique)
- Un budget de **11 millions d'euros**
- **500 chercheurs**
- **530 doctorants**
- **600 publications** internationales par an
- Près de **150 contrats** de partenariats signés chaque année avec des entreprises, collectivités ou associations
- Un portefeuille de **30 brevets** sur des technologies innovantes.

UN INSTITUT CARNOT

L'institut Carnot ISIFoR (institut pour l'ingénierie durable des ressources fossiles) est une structure de recherche labellisée qui place la recherche partenariale, c'est-à-dire une recherche au service des entreprises et des collectivités territoriales, au cœur de sa stratégie.

L'Institut Carnot ISIFoR auquel participent l'IPRA⁽¹⁾, l'IPREM⁽²⁾, le LaTEP⁽³⁾ ainsi que des laboratoires de Bordeaux et de Toulouse fédère la recherche académique dédiée aux enjeux énergétiques et environnementaux du sous-sol dans le grand Sud-Ouest (voir article page 12). (<http://www.carnot-isifor.eu/>)

DES PROJETS LABELLISÉS «INVESTISSEMENTS D'AVENIR»



Deux équipements d'excellence (Equipex)

Les équipements d'excellence visent à investir dans des équipements scientifiques de pointe, conformes aux standards internationaux, pour dynamiser la recherche française, accélérer les découvertes, répondre aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain et faire de la recherche un levier de croissance et de compétitivité.

■ **Le projet MARSS**, (centre de spectrométrie de masse pour les sciences de spéciation et de la réactivité). Coordonné par le laboratoire IPREM, cette plateforme d'équipement à rayonnement international s'inscrit dans les domaines de la spéciation et la réactivité chimique appliquée à l'imagerie 3D dans l'environnement, le vivant et les matériaux pour des applications industrielles.

(<http://marss.univ-pau.fr/live/presentation>)

■ **Le projet XYLOFOREST**, auquel est associé le laboratoire IPREM est une plateforme de recherche, d'innovation et de services pour les systèmes forêts cultivées - produits & matériaux bois.

(<http://www.xyloforest.org/>)

⁽¹⁾IPRA : Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée dans le domaine du génie pétrolier
⁽²⁾IPREM : Institut des sciences analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux
⁽³⁾LaTEP : Laboratoire de Thermique Énergétique et Procédés

⇨ Un institut pour la transition énergétique (ITE)

Les instituts pour la transition énergétique sont des plates-formes interdisciplinaires dans le domaine des énergies décarbonées, qui doivent permettre de renforcer les écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité.

- **Le projet ITE INEF4**, Institut pour la Transition Énergétique spécialisé dans la réhabilitation et la construction durables, est une réponse de la filière construction à la lutte contre le changement climatique. (<http://www.inef4.fr/>)

⇨ Un laboratoire d'excellence (LabEx)

Les LabEx visent à doter les laboratoires de moyens significatifs pour leur permettre de développer des projets innovants répondant aux meilleurs standards internationaux.

- **Le projet STORE-EX**, laboratoire d'excellence sur le stockage électrochimique de l'énergie auquel est associé le laboratoire IPREM.

↘ DES PARTENARIATS : DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

- **Avec des technopôles de proximité** : Hélioparc, Domolandes, Izarbel
- **Avec des pôles de compétitivité** : AESE (aéronautique, espace, systèmes embarqués), Avenia (géosciences pour l'énergie et l'environnement), Xylofutur (industrie et pin maritime), Agri Sud-Ouest Innovation (agricole et agro-industriel du Sud-Ouest), CREAHD (construction recherche environnement aménagement et habitat durable).

↘ PARTENARIATS SPÉCIFIQUES

- **LFC-R** (laboratoire des Fluides complexes et Réservoirs), Unité mixte de recherche avec le CNRS et associée à TOTAL dans les domaines du génie pétrolier et sciences de l'Ingénieur. (<http://lfc.univ-pau.fr/live/>)
- **LERAM** (Laboratoire d'Etude de la Rhéologie et de l'Adhésion des adhésifs destinés à des applications Médicales). Labellisé par l'ANR, ce laboratoire commun (LabCom) associe les laboratoires URGO et le laboratoire IPREM et vise à mettre en œuvre des produits innovants à destination du marché des adhésifs médicaux.
- **Les chaires thématiques** : **OPTIMA**, (Observatoire du PiloTage et de l'Innovation Managériale locAle) dédiée au management des collectivités locales est hébergée par le Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion (CREG). (<http://iae-creg.univ-pau.fr/live/chaire-optima>) et **HPC** (Histoire, Culture et Patrimoine) dédiée au développement de programmes de recherche et de formation autour de patrimoines est hébergée par l'unité Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (ITEM). (<http://item.univ-pau.fr/live/>)
- **Les structures de valorisation en partenariat avec Total** : **CHLOE** (Centre Huile Lourde Ouvert & Expérimental), dans le domaine des huiles lourdes et **OPERA** (Organisme pétrolier de recherche appliquée), dans le domaine de l'imagerie géophysique. (<http://chloe.univ-pau.fr/live/>) / (<http://opera.univ-pau.fr/live/>)



**INNOVEZ EN VOUS APPUYANT
SUR NOTRE POTENTIEL RECHERCHE**

PLUSIEURS POSSIBILITÉS DE PARTENARIATS EN FONCTION DE VOS BESOINS

↳ LA COLLABORATION DE RECHERCHE

Votre **projet de recherche** est défini en commun avec l'un de nos laboratoires de recherche : projet R&D, développement de nouveaux produits (prototype, procédé, logiciel, études, enquêtes) ou encore projet d'innovation. Il rassemble un (ou des) partenaire(s) et une ou (des) équipe(s) de recherche autour d'un partenariat de un à trois ans. Le contrat de recherche fixe les apports scientifiques de chacun, le financement du projet, les moyens mis en œuvre.

Les résultats sont généralement la copropriété de chaque partie, au prorata des participations financière et intellectuelle.

↳ LA PRESTATION DE SERVICE

Vous avez un **besoin spécifique** en termes de conseil, expertise ou analyses techniques. Nous y répondons par la mise à disposition de compétences et/ou de matériels dédiés maîtrisés par un laboratoire. Selon votre cahier des charges nos équipes s'engagent à produire les livrables ou résultats qui seront votre propriété. La prestation de service s'élabore sur le court terme afin de répondre à ce besoin spécifique.

↳ LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

L'UPPA développe des technologies innovantes avec Aquitaine Sciences Transfert® (AST) la société d'accélération du transfert de technologie de l'Aquitaine. Elle permet la détection de technologies innovantes issues de laboratoires de l'UPPA, la maturation des technologies détectées, l'analyse du marché et du contexte technologique, le transfert de technologie avec négociation et rédaction d'accords d'exploitation vers les entreprises ou les start-up, les financements de projets de maturation par AST en vue du transfert. (<http://ast-innovations.com/>)

↳ UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Nous vous aidons à formaliser votre projet de recherche :

- identification des besoins lors d'une rencontre individualisée;
- mise en relation avec le laboratoire et visite le cas échéant;
- mise en place du partenariat : présentation des aides à la recherche, accompagnement au montage de projet (devis et ingénierie de dossier);
- mise en œuvre de la contractualisation du partenariat.

↳ DES STRUCTURES DÉDIÉES À LA PRESTATION DE SERVICE

Pour répondre à vos besoins de prestations de service, dans des domaines d'application très précis, des structures sont adossées aux laboratoires.

■ CANOE : CENTRE TECHNOLOGIQUE AQUITAIN DES MATÉRIAUX AVANCÉS ET DES COMPOSITES

C'est une plateforme régionale de transfert technologique. Elle propose des moyens humains et matériels mutualisés dans le domaine des composites organiques et matériaux avancés. Elle intervient dans les domaines de l'aéronautique, le transport, les énergies renouvelables. (<http://www.plateforme-canoe.com/fr/>)

■ SET TRANSFERT

Cette cellule de transfert de compétences, adossée au laboratoire SET (Société Environnement territoire), s'articule autour de six thématiques : environnement et développement durable, aménagement du territoire, acteurs et problèmes sociaux, perceptions et gestion des risques, identité et patrimoines culturels, usage récréatif et touristique de l'espace. L'offre de services proposée aux acteurs socio-économiques sont l'étude, le conseil et l'expertise, l'évaluation, la veille et la formation.

■ UT2A : ULTRA TRACES ANALYSES AQUITAINE

UT2A est un centre technologique spécialisé dans la spéciation des traces de métaux lourds. Il propose une offre de services sous forme de conseil, prestation, étude et formation à la carte. (<http://www.ut2a.fr/>) (<http://www.formation-ut2a.com/>)

↳ DES OUTILS FINANCIERS À VOTRE DISPOSITION

■ La convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Pour vous permettre de bénéficier des compétences d'un doctorant et de financer un projet de thèse, l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) finance une partie du coût du salaire. Ce dispositif permet de placer le doctorant au cœur d'une collaboration de recherche entre votre structure et une équipe de recherche. Les travaux aboutissent à la soutenance d'une thèse en trois ans.

■ Le crédit d'impôt recherche (CIR)

Il permet d'accroître la compétitivité des entreprises en soutenant leur projet de recherche & développement. Toutes les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés peuvent en bénéficier. Si votre projet est éligible, vous pouvez obtenir un financement partiel de vos dépenses liées à la recherche sous-traitée, le dépôt de brevet, la veille technologique.

Vous avez un besoin spécifique ?

Nous y répondons par la mise à disposition de compétences et/ou de matériels dédiés maîtrisés par un laboratoire



FORMEZ VOS COLLABORATEURS VIA NOS FORMATIONS



↘ 3 QUESTIONS À

Dominique LAERA, Directeur du service commun de la formation continue (FOR.CO)

A votre écoute, le service commun de la formation continue (FOR.CO) de l'Université propose de développer les compétences de vos collaborateurs en vous accompagnant dans vos plans de formation.

↘ 1. Concrètement, quelles réponses apportez-vous aux partenaires socio-économiques ?

Nous intervenons dans plusieurs domaines.

■ Premier volet : **la reprise d'études**. Elle concerne environ 500 personnes par an, décidées à suivre l'une des nombreuses formations dispensées par notre université pluridisciplinaire et multi-site. Objectif ? Obtenir un diplôme national (DUT, Licence, Master, Doctorat) ou un diplôme d'université.

■ Deuxième volet : **les formations spécifiquement conçues et étudiées pour un public de formation continue**. Nous intervenons principalement dans les domaines du secteur sanitaire et social, de la formation de formateurs, de la logistique, du management, etc. Il s'agit principalement de diplômés d'université (DU) et de formations courtes qualifiantes.

↘ 2. Il existe également des formations sur mesure pour les partenaires socio-économiques ?

Oui. Elles concernent tous les secteurs, sans restriction. Une entreprise, une collectivité ou une association fait appel à nous pour que nous montions, ensemble, un projet de formation.

↘ 3. Avez-vous des exemples ?

Ces formations peuvent porter sur l'élaboration d'une communication efficace, la découverte et l'utilisation des réseaux sociaux, l'animation d'une équipe, l'analyse des statistiques données/des indicateurs de qualité, le développement d'une démarche qualité, etc.

↳ L'ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ

La pédagogie « en alternance » permet de préparer un diplôme tout en exerçant une activité professionnelle. Un calendrier établit les périodes de formation théorique en université et celles de formation pratique en entreprise. L'université propose un large choix de formations accessibles en alternance et aide au montage des dossiers et au suivi.

- **Le contrat de professionnalisation** : Près de 200 contrats sont signés par an, principalement pour préparer des licences professionnelles et masters. Le financement de la formation des salariés est pris en charge par l'employeur, via son OPCA.
- **Le contrat d'apprentissage** : A travers son Centre de Formation des Apprentis (CFA), l'Université propose 9 formations en apprentissage (Licences et Masters) agréées par le Conseil Régional d'Aquitaine. L'apprenti (âgé de moins de 26 ans), tout comme son employeur, sont exonérés des frais de formation, ces derniers étant compensés par le versement de la taxe d'apprentissage annuelle.

LA FORMATION CONTINUE EN CHIFFRES



VOS CONTACTS

FOR.CO

Dominique LAERA
05.59.40.78.88
dominique.laera@univ-pau.fr

CFA UPPA (contrat d'apprentissage)

Isabelle DOUCET
05 59 57 42 23
cfa.uppa@univpau.fr



RECRUTEZ VOS FUTURS COLLABORATEURS PARMIS NOS ÉTUDIANTS



Vous avez une mission à mener, une problématique à résoudre ? Nos étudiants peuvent vous aider dans votre démarche. Compétents et autonomes, ils sont capables de vous apporter des réponses. Chaque année près de 3 800 stagiaires de l'université sont accueillis par nos partenaires socio-économiques.

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) est une interface entre les futurs stagiaires et vous. Il vous aide à identifier les profils recherchés et/ou à déposer votre offre de stage.

▾ DEUX TYPES DE PARTENARIAT

- **Le projet tuteuré** concerne un travail de terrain. Un groupe d'étudiants (de niveau bac+2 à bac+5) réalise une étude de faisabilité durant l'année universitaire. Ce travail est suivi par un enseignant.
- **Le stage conventionné** vous permet de mener des missions nécessitant des connaissances et des compétences acquises par nos étudiants durant leur formation. Une convention tripartite est signée entre l'entreprise, l'UPPA et l'étudiant. La durée du stage évolue entre 2 et 3 mois pour les bac + 2/3 (DUT, licence, licence professionnelle) à 4 et 6 mois pour les bac +4/5 (master, diplôme d'ingénieur). Ce stage est suivi par un tuteur, enseignant à l'université qui est votre interlocuteur.

▾ SUR LE TERRAIN

- **Le témoignage de stage de Marion Lassalle** : « J'ai suivi une licence de Droit, avant un master Administration des collectivités territoriales obtenu en 2011 à l'UPPA. Au Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, j'ai suivi un stage d'observation puis un stage de fin d'études. J'ai été titularisée en 2014 suite à ma réussite au concours de rédacteur territorial. J'occupe aujourd'hui un poste polyvalent, qui me permet de m'épanouir tant professionnellement que personnellement. »
- **Le témoignage du Centre de gestion** : « La venue de Marion nous a permis de bénéficier d'un œil extérieur sur notre fonctionnement et d'un appui dans la mise en œuvre de nos missions, à un moment où le Pôle connaissait une période d'évolution et de développement de nouveaux projets. Elle s'est adaptée au fonctionnement du service et a également pu participer à des déplacements professionnels. Tout au long de son stage, elle a évolué dans ses méthodes de travail et s'est totalement intégrée au service. »

↳ SUR LE TERRAIN

■ Témoignages de Florian Rayneau, responsable du pôle Diagnostics de réseaux chez EPURATEC et Justine Pignet, son apprentie en 2014.

EPURATEC est une entreprise Bayonnaise de 13 salariés spécialisée dans les réseaux d'eau et d'assainissement. Elle évolue principalement sur des marchés privés (particuliers, entreprises, syndicats, assistance à expertises...)

⇒ **Florian Rayneau** : « Nous faisons régulièrement appel à des apprentis en Licence Pro Aménagement et Gestion des Ressources en Eau (AGREAU) de l'UPPA et en BTSA GEMEAU de l'enseignement agricole. Les apprentis qui s'investissent pleinement au cours de leur stage ont l'opportunité de contribuer à tous les aspects techniques et commerciaux du pôle Diagnostics. L'accueil d'un apprenti permet à EPURATEC de se maintenir informée de la perpétuelle évolution de la réglementation. Par le biais de sa collaboration avec l'UPPA, EPURATEC fait connaître un métier d'avenir et favorise l'insertion professionnelle des apprentis.

Pour ma part, j'ai été embauché suite à l'obtention de ma Licence Pro AGREAU de l'UPPA réalisée par le biais d'un contrat d'apprentissage avec EPURATEC.».

Un an, c'est la durée du contrat d'apprentissage qui liait Justine Pignet à EPURATEC dans le cadre de sa licence Pro AGREAU de l'UPPA.

⇒ **Justine Pignet** : « Cette période fut l'occasion d'apprendre le métier en travaillant en binôme avec Florian Rayneau, mon maître d'apprentissage. L'apprentissage m'a permis de partager mon temps entre le bureau, pour la partie commerciale et le traitement des dossiers, et le terrain pour la réalisation du diagnostic et la relation clientèle. Je suis pleinement satisfaite de l'alternance qui m'a permis de gagner en confiance. Je mets aujourd'hui mes connaissances à profit depuis le 1er octobre 2014 en tant que technicienne assainissement non collectif pour Veolia ».

↳ EN PRATIQUE

Vous pouvez **déposer un projet tuteuré, une offre de stage ou d'emploi sur le site : www.univ-pau.fr** « Vous êtes » rubrique Entreprise ou Collectivité publique puis déposer une offre de stage ou d'emploi et laissez-vous guider.

Vous pouvez également **contacter directement le BAIP* pour identifier les profils recherchés** en diffusant votre offre aux étudiants concernés. Ils vous transmettent directement leur candidature et vous procédez à la sélection.

VOTRE CONTACT

* **Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle**
05 59 40 70 92
baip@univ-pau.fr



SUR LE TERRAIN : DES PARTENARIATS RÉUSSIS



↳ 3 QUESTIONS À

Virginie BUIL, Directrice opérationnelle de l'Institut Carnot ISIFoR

⇒ LA RECHERCHE PARTENARIALE

↳ 1. Pouvez-vous présenter l'Institut Carnot ISIFoR et les disciplines concernées ?

ISIFoR fédère la recherche académique dédiée aux enjeux énergétiques et environnementaux du sous-sol, en Aquitaine et en Midi-Pyrénées au travers des 9 laboratoires (ou équipes) de recherche qui le composent. Ces entités (LMAP, LFC-R, SIAME, LaTEP, IPREM, CHLOE, GET, IMFT et LOF), situées à Pau majoritairement mais également à Toulouse et Bordeaux rassemblent plus de 500 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants, post-doctorants ...

Notre institut est engagé dans le défi de la transition énergétique en développant une ingénierie responsable de l'exploration et de la production d'hydrocarbures mais également en s'ouvrant sur les nouveaux marchés de l'énergie du sous-sol.

↳ 2. Quelle est la particularité du label institut Carnot ?

Il a vocation à développer la recherche partenariale, c'est-à-dire la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en partenariat avec des acteurs socio-économiques, principalement des entreprises (de la PME aux grands groupes), en réponse à leurs besoins.

Il est attribué, pour une période de cinq années renouvelable, à des structures qui mènent simultanément des activités de recherche amont, propres à renouveler leurs compétences scientifiques et technologiques et une politique volontariste en matière de recherche partenariale au profit du monde socio-économique. Le réseau des instituts Carnot met en œuvre une approche commune pour une recherche d'excellence au service de l'innovation : recherche pour les entreprises, anticipation des besoins, professionnalisme, ...

↳ 3. Pouvez-vous donner des exemples concrets de partenariats réalisés avec des entreprises ?

Notre objectif est de favoriser le développement par l'innovation sur plusieurs marchés : le pétrolier, en croissance ; la géothermie ou le stockage géologique, en devenir. Nous développons des relations contractuelles suivies avec les partenaires industriels via notamment des thèses menées en commun, des partenariats à long terme (laboratoires communs, chaire) ou encore des accompagnements plus spécifiques pour les PME et les établissements publics.

Concrètement, nous avons réalisé des partenariats avec TOTAL, SOLVAY, Air Liquide, Véolia, GDF, EDF, Storengy, TIGF, EXXON, Petrobras, PDVSA, Aramco, Repsol, Perupetro, Lafarge, Turboméca, etc. Notre recherche contractuelle implique des acteurs du génie pétrolier mais également des entreprises appartenant à des secteurs industriels connexes à nos thématiques.



↳ KALIMUCHO

UN EXEMPLE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Kalimucho est le fruit du laboratoire informatique de l'UPPA, le LIUPPA. Développé depuis 2006, c'est un support d'application mobile dynamiquement reconfigurable.

Par exemple, un logiciel vidéo, conçu exclusivement pour Kalimucho, comporte un composant pour la capture d'image, un autre pour enregistrer le son, un autre encore pour afficher les images. Chaque composant est indépendant des autres et capable de s'exécuter sur un ou plusieurs périphériques à la fois. Kalimucho peut ajouter ou interrompre certains composants mais aussi les faire migrer automatiquement d'un appareil à l'autre.



Cette technologie a fait l'objet d'une protection par voie de brevet et d'un programme de maturation technologique pour un montant de 275 000 euros financé par la Société d'Accélération du transfert de Technologie (Aquitaine Sciences Transfert). Elle aboutit à ce jour à un projet de création d'entreprise accompagné par l'Incubateur Régional Aquitain (IRA).



SUR LE TERRAIN : DES PARTENARIATS RÉUSSIS



↳ EMAC

DE LA THÈSE CIFRE AU POSTE DE SALARIÉ CHEZ EMAC (64)
TÉMOIGNAGE DE MAXIME CHARMAN

EMAC est une PME fondée en 1950 et spécialisée dans la conception de formulations et la production de mélanges élastomères. Située à côté de Mauléon (64), elle emploie 70 personnes. EMAC est un acteur reconnu dans différents secteurs industriels que sont l'automobile, les transports ferroviaires, le BTP, l'aéronautique et le spatial, les adhésifs et l'agriculture.

EMAC base sa stratégie de développement sur l'innovation, le développement durable et la recherche de nouveaux matériaux. Cette démarche de R&D permet à EMAC de se différencier par rapport à ses concurrents et ainsi d'améliorer sa compétitivité.

« Les partenariats entre EMAC et l'UPPA se traduisent par des projets collaboratifs, la participation au forum Entreprise /Etudiant (UPPA), la proposition de stage ou de contrat d'apprentissages (Master UPPA, BTS, Licence pro, ...), le paiement de taxe d'apprentissage, le soutien à la création de formation (Licence professionnelle Polymères techniques, composites avancée et sécurité industrielle de Mourenx, Master ISM UPPA), participation et interventions aux formations de Master de l'UPPA »

A l'occasion de son master 2 en Ingénierie et Sciences des matériaux de l'UPPA, Maxime Charman choisit de réaliser son stage chez Emac. Par la suite, il décide de prolonger la collaboration à travers une thèse réalisée dans le cadre de la convention CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) conclue entre l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie), EMAC et l'UPPA.

A l'issue de sa thèse CIFRE, Maxime Charman est embauché chez EMAC.

« Le dispositif CIFRE a permis à EMAC l'embauche d'un doctorant afin de travailler sur un sujet d'innovation spécifique. Ce dispositif a également permis à EMAC de développer une relation privilégiée avec le monde académique et le laboratoire IPREM de l'UPPA qui lui permettent d'avoir accès à des connaissances scientifiques et du matériel de pointe.

Aujourd'hui, j'occupe le poste de Responsable Etudes et Recherches au sein de la société EMAC. J'ai en charge un service de 3 personnes. J'ai en charge le développement des nouvelles formulations de caoutchouc pour les clients d'EMAC, je monte et réalise la gestion des projets de recherches collaboratifs au sein desquels EMAC est membre, je participe à la validation et l'homologation technique des nouvelles matières premières, Gestion de la partie technique du Crédit Impôt Recherches (CIR), membre du CHSCT de l'entreprise, Gestion commerciale de quelques clients, participation à des congrès et conférences scientifiques ».



↳ ARKEMA

MISE AU POINT D'UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE PAR ARKEMA LACQ
AVEC L'EXPERTISE DU LABORATOIRE IPREM

L'efficacité du film barrière pour la fumigation des sols : témoignage de Thierry Fouillet, Responsable du service technique pour la fumigation du DMDS.

C'est dans le cadre d'une prestation de service que le laboratoire IPREM de l'UPPA a contribué à l'optimisation de la formulation et des performances de films techniques pour la fumigation des sols réalisés par ARKEMA.

La fumigation consiste à injecter un produit dans le sol en vue d'éliminer des espèces nuisibles aux cultures (en particulier les nématodes) avant que ces dernières ne soient mises en place. Pour empêcher que le produit ne s'évapore trop rapidement, un film plastique est posé sur le sol de façon que le produit injecté ait un temps de contact suffisant avec les espèces à éliminer. Le film plastique est ensuite retiré au bout de deux semaines et les cultures peuvent être réalisées.

Le DMDS est un produit fabriqué à Lacq et qui est utilisé depuis peu pour de telles applications aux Etats-Unis, au Maghreb, bientôt en Asie et d'ici 2017 en Europe en remplacement de produits toxiques aujourd'hui interdits. Pour favoriser son utilisation par les agriculteurs, l'idée a été de concevoir un film agricole qui permet d'éliminer le DMDS au fur et à mesure que celui-ci s'échappe du sol.

Ainsi, lorsqu'il s'évapore, le DMDS entre en contact avec du dioxyde de titane inclus dans le film qui, sous l'action de la lumière du soleil, est capable de décomposer au fur et à mesure le DMDS en eau, dioxyde de carbone, ainsi

qu'en divers produits d'oxydation du soufre, jusqu'à la formation de sulfates qui eux-mêmes favorisent la croissance des cultures. L'utilisation de ces films permet ainsi de limiter considérablement les nuisances olfactives subies par les agriculteurs lorsqu'ils retirent les films.

Grâce à l'expertise du laboratoire IPREM, l'équipe R&D d'ARKEMA a confirmé l'efficacité de son film technique innovant et développé ainsi un nouveau business pour sa société.

Si ARKEMA a été partie prenante dans la mise au point du process photocatalytique, l'expertise de l'UPPA dans le domaine des processus photocatalytiques est intervenue dans la phase analytique pour le développement final de la mise en forme du photocatalyseur. ARKEMA a acquis ainsi une meilleure compréhension scientifique des mécanismes mis en œuvre dans leur système lui permettant de développer cette technologie innovante.

Grâce à cette collaboration, ARKEMA est donc en mesure de proposer une solution complète et attractive pour la fumigation : un produit efficace et un film permettant une utilisation sécurisée et confortable du produit. Les travaux issus de ce travail ont donné lieu à une demande de brevet déposée en 2011, à des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture et à des communications dans des congrès internationaux.



UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

Avec le soutien du conseil général
des Pyrénées Atlantiques



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Avenue de l'Université
BP 576 - 64012 PAU CEDEX
Tél. 05 59 40 70 00

www.univ-pau.fr